



Mondercange, le 10 janvier 2018

Au Collège Echevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne:** Intervention pour le point 8 du conseil communal du 12 janvier 2018

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal sous le point 8 l'intervention suivante :

1. Le parti socialiste s'étonne que le collège échevinal n'ait pas donné suite à ses interventions des conseils communaux des 1<sup>er</sup> et 22 décembre 2017, ainsi que du 5 janvier 2018 concernant les informations actualisées de la décharge entre Mondercange et Lallange.  
Lors de ces derniers conseils communaux, Monsieur le bourgmestre avait précisé que les membres du conseil communal seraient informés uniquement en cas d'éléments nouveaux dans ce dossier.  
Or, en date du samedi 6 janvier 2018, un nouveau glissement de terre a eu lieu, de sorte que l'importance de faire figurer ce point à l'ordre du jour de chaque conseil communal est inévitable au vu des phénomènes qui peuvent se produire à chaque moment.  
Les conseillers socialistes restent par conséquent d'avis que la transparence ainsi que l'information envers nos citoyens concernant le volet de l'assainissement doivent figurer sur chaque ordre du jour des séances du conseil communal.  
Depuis plus de trois ans maintenant, le parti socialiste a toujours témoigné d'un grand sens de responsabilité envers nos citoyens et, non seulement n'a pas manqué de persévérer dans ses démarches auprès des instances gouvernementales pour avoir la meilleure transparence dans ce dossier compliqué, mais a tenu scrupuleusement informé la population lors de chaque conseil communal de toute évolution se rapportant à la thématique.  
Pour le parti socialiste les informations touchant aux aspects environnementaux de la décharge doivent continuer à figurer à l'ordre du jour.

Sauf preuve contraire, les socialistes sont d'avis que le problème de l'éboulement de la décharge est loin d'être résolu et les autorités communales ne peuvent lâcher prise pour donner décharge au Gouvernement de toute sa responsabilité.

Nous réitérons par conséquent, et ceci non seulement dû aux faits qui se sont produit en date du 6 janvier dernier, notre demande de savoir si le Collège des Bourgmestre et Échevins envisage de renouer avec l'usage propre à la majorité précédente qui n'a pas manqué de porter ses fruits ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste

Danielle BECKER-BAUER

Marc BIEVER

Marc FANCELLI

Christine SCHWEICH

John VAN RIJSWIJCK